

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

---

SEANCE DU JEUDI 18 MAI 1967

---

La séance est ouverte à 15 h. 30 en présence de tous les membres à l'exception de M. MICHAUD-PELLISSIER.

M. le Président PALEWSKI donne immédiatement la parole à M. DUPORT, rapporteur des affaires suivantes :

- La requête n° 67-406 présentée par M. et Mlle CHRISTEL contre l'élection de M. OFFROY dans la 9e circonscription de la SEINE-MARITIME.
- La requête n° 67-411 présentée par M. DEMARQUAY contre l'élection de M. LAINE dans la 2ème circonscription de l'EURE.

Ces deux requêtes sont rejetées.

Il en est de même des requêtes énumérées ci-après fondées uniquement sur les dispositions de l'article L.O. 134 du code électoral.

- n° 67-368 présentée par M. DEPIN contre l'élection de M. NILES dans la 4e circonscription de la SEINE St DENIS.
- n° 67-370 présentée par M. BOURDON contre l'élection de M. FOURMOND dans la 2e circonscription de la MAYENNE.
- n° 67-373 présentée par le Général RAYNAL contre l'élection de M. SPENALE dans la 3e circonscription du TARN.
- n° 67-374 présentée par M. BARDOUX contre l'élection de M. GERNEZ dans la 16e circonscription du NORD.

.../.

- n° 67-377 présentée par M. LEGOU contre l'élection de M. SAUZEDDE dans la 4ème circonscription du PUY de DOME.
- n° 67-378 présentée par M. MICHEU-PUYOU contre l'élection de M. EBRARD dans la 2ème circonscription des BASSES-PYRENEES.
- n° 67-379 présentée par M. LANTHIER contre l'élection de M. FOREST dans la 22ème circonscription du NORD.
- n° 67-380 présentée par M. MEAUX contre l'élection de M. DUMORTIER dans la 5ème circonscription du PAS-de-CALAIS
- n° 67-381 présentée par M. GRIMALDI contre l'élection de M. DEFERRE dans la 3ème circonscription des BOUCHES-du-RHONE.
- n° 67-383 présentée par M. GUYON contre l'élection de M. ORVOEN dans la 8ème circonscription du FINISTERE.
- n° 67-384 présentée par M. BERRE contre l'élection de M. BOURDELLES dans la 5ème circonscription des COTES du NORD.
- n° 67-388 présentée par M. MANOURY contre l'élection de M. NOTEBART dans la 5ème circonscription du NORD.
- n° 67-389 présentée par M. ESCOFFIER contre l'élection de M. PIC dans la 2ème circonscription de la BROME.
- n° 67-391 présentée par M. BERTRAND contre l'élection de M. MASSE dans la 8ème circonscription des BOUCHES du RHONE.
- n° 67-392 présentée par M. MENU contre l'élection de M. CORNETTE dans la 4ème circonscription du NORD.
- n° 67-393 présentée par M. CAILLETEAU contre l'élection de M. DARRAS dans la 12ème circonscription du PAS-de-CALAIS.
- n° 67-396 présentée par M. GERMAN contre l'élection de M. GAUDIN dans la 1ère circonscription du VAR.

.../.

- n° 67-397 présentée par M. FERRI contre l'élection de M. DAVIAUD dans la 4ème circonscription de la CHARENTE-MARITIME.
- n° 67-399 présentée par M. GALY-DEJEAN contre l'élection de M. DEJEAN dans la 2ème circonscription de l'ARIEGE.
- n° 67-401 présentée par M. BARBE contre l'élection de M. DUCOS dans la 6ème circonscription de la HAUTE-GARONNE.

Sur le rapport de M. LABARRAQUE sont ensuite examinées les requêtes ci-après :

- n° 67-487 présentée par M. ROQUES contre l'élection de M. BILBEAU dans la 3ème circonscription du CHER.
- n° 67-425 présentée par MM. BLANCHE et autres contre l'élection de M. FONTANET dans la 2ème circonscription de la SAVOIE.

Ces deux requêtes sont rejetées.

M. LABARRAQUE présente également le rapport relatif aux requêtes énumérées ci-après, fondées sur les dispositions de l'article L.O. 134 du code électoral :

- n° 67-403 présentée par M. MALAUD contre l'élection de M. ESCANDE dans la 1ère circonscription de SAONE et LOIRE.
- n° 67-408 présentée par M. LIOGIER contre l'élection de M. MOULIN dans la 3ème circonscription de l'ARDECHE.
- n° 67-413 présentée par M. WATINE contre l'élection de M. FOUET dans la 3ème circonscription de la SARTHE.
- n° 67-414 présentée par M. du BOUCHET contre l'élection de M. MALBOUT dans la 3ème circonscription de l'ORNE.
- n° 67-415 présentée par M. ROLLAND contre l'élection de M. NEGRE dans la 2ème circonscription de l'ALLIER.
- n° 67-417 présentée par M. PERON contre l'élection de M. YVON dans la 3ème circonscription du LOIR et CHER.

.../.

- n° 67-418 présentée par M. JANOT contre l'élection de M. LACOSTE dans la 4ème circonscription de la DORDOGNE.
- n° 67-422 présentée par M. GUERMONT contre l'élection de M. SCHAFF dans la 2ème circonscription de la MOSELLE.
- n° 67-427 présentée par M. LAFFITE contre l'élection de M. GAILLARD dans la 2ème circonscription de la CHARENTE.
- n° 67-434 présentée par M. CORDOIN contre l'élection de M. FREVILLE dans la 1ère circonscription de l'ILLE et VILAINE.
- n° 67-442 présentée par M. GOMBAULT contre l'élection de M. ABELIN dans la 2ème circonscription de la VIENNE.
- n° 67-449 présentée par Madame FINIFTER contre l'élection de M. BOURGOUIN dans la 12ème circonscription de PARIS.
- n° 67-450 présentée par M. PALLEY contre l'élection de M. KRIEG dans la 1ère circonscription de PARIS.
- n° 67-452 présentée par M. COTTENCIN contre l'élection de M. MAINGUY dans la 13ème circonscription des HAUTS de SEINE.
- n° 67-453 présentée par M. BURGET contre l'élection de M. de PREAUMONT dans la 23ème circonscription de PARIS.
- n° 67-454 présentée par M. HANTRAIS contre l'élection de M. NUNGESSER dans la 6ème circonscription du VAL de MARNE.
- n° 67-455 présentée par M. NEIGE contre l'élection de M. HABIB-DELONCLE dans la 20ème circonscription de PARIS.
- n° 67-456 présentée par M. BARRAUD contre l'élection de M. LEPEU dans la 21ème circonscription de PARIS.
- n° 67-459 présentée par M. LEBRETON contre l'élection de M. FANTON dans la 9ème circonscription de PARIS.
- n° 67-462 présentée par M. GREMETZ contre l'élection de M. MASSOUBRE dans la 2ème circonscription de la SOMME.

Toutes ces requêtes sont rejetées.  
Les originaux de ces décisions seront annexés au présent compte-rendu.

La séance est levée à 18 heures.